



Accès aux soins de santé

Le CICR contribue à faciliter l'accès aux soins de santé pour les populations affectées par le conflit au nord :

- Depuis mai 2012, l'hôpital régional de Gao fonctionne grâce au soutien du CICR, qui lui fournit régulièrement du matériel médical, des médicaments et consommables, y inclus du carburant pour assurer son fonctionnement 24 heures sur 24.
- Le personnel de l'hôpital est renforcé par une équipe médicale du CICR composée d'un chef de projet, 2 chirurgiens, d'un gynécologue obstétricien, de 2 anesthésistes et de 2 infirmières.
- Le CICR soutien le Centre de santé de référence (CSRef) de Kidal en matériel médical, des médicaments et consommables, avec en plus, la présence régulière d'un chirurgien CICR en soutien à l'équipe du CSRef.
- Plusieurs Centres de santé communautaires (CSCOM) dans le nord bénéficient d'un appui varié du CICR (médicaments et consommables, supervision et soutien au personnel par l'équipe CICR)
- Le CICR soutien le Centre Père Bernard Verspieren (CPBV) de Bamako, bénéficiaire du Fonds spécial en faveur des handicapés du CICR, afin que les blessés du conflit aient accès à une prise en charge de rééducation physique et d'appareillage gratuite.

PROMOTION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH)

Le CICR s'emploie à promouvoir le droit international humanitaire dans les rangs des forces armées maliennes (FAMA) et auprès d'autres porteurs d'armes, et encourage sa mise en œuvre par les autorités.

- Des formations et séances de sensibilisation sur le DIH sont organisées en faveur des FAMA
- Le CICR apporte un soutien technique aux autorités pour la ratification et la mise en œuvre nationale des traités de DIH
- Des séances de sensibilisation sur le DIH sont organisées en faveur des troupes internationales de la MINUSMA
- Le CICR soutien également la promotion et à l'enseignement du DIH dans les universités et grandes écoles.

COOPÉRATION AVEC LA CROIX-ROUGE MALIENNE

En leurs qualités de membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant rouge, le CICR et la Croix-Rouge malienne (CRM) sont des partenaires naturels. Le CICR contribue au développement de la CRM en renforçant ses capacités opérationnelles :

- Soutient la CRM dans le domaine de la préparation aux urgences et appuie la formation des volontaires aux techniques de premiers secours.
- Renforcement du réseau national du service de «rétablissement des liens familiaux» (RFL) pour la collecte et la distribution des messages Croix-Rouge. Toute personne ayant perdu les contacts avec sa famille en lien avec le conflit peut s'adresser directement à la CRM afin d'écrire un MCR.
- Renforcement des capacités opérationnelles de structurelles de la CRM à faire face aux urgences en tout temps et en tout lieu.
- Soutien dans le domaine de la promotion des règles de base du DIH et des principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.



DÉLÉGATION AU MALI

Délégation au Mali

Quartier Hamdallaye - ACI 2000 - Rue 239
BP 58 - Bamako - République du Mali
T +223 20 29 72 14 F +223 20 29 72 16
Email: bam_bamako@icrc.org

Sous délégation de Gao

Quartier Chateau - Secteur 4, Rue 454
BP 126 - Gao - République du Mali
T +223 21 82 13 52 F +223 21 82 00 14
Email: gao_gao@icrc.org

Sous délégation de Tombouctou

Hamabangou, Tombouctou
T +223 75 99 73 77
Email: tom_tombouctou@icrc.org

Sous délégation de Kidal

Quartier Etambar, Kidal
T +223 75 99 73 76
Email: kdl_kidal@icrc.org



CICR

www.cicr.org



CICR

2013.0264/001 12/2013 10'000



PROTECTION

Visites aux personnes privées de libertés

Un accord signé avec le gouvernement malien en avril 2013 autorise le CICR à se rendre dans tous les lieux de détention du pays et contribue à faciliter les activités de l'institution en faveur des détenus.

- Le CICR visite et suit individuellement des personnes arrêtées et détenues en lien avec le conflit, tant par l'armée malienne que par les autres acteurs. Ces visites à caractère purement humanitaire ont pour objectif de vérifier les conditions matérielles de détention et le traitement des détenus. Sur la base de ses constatations, le CICR fait des recommandations en toute confidentialité aux autorités afin que la dignité et le droit des personnes visitées soient garantis.
- Lors de ses visites, le CICR enregistre ces détenus et leur offre si nécessaire ses services de rétablissement des liens familiaux ainsi qu'une assistance médicale et en matériel d'hygiène.
- Le CICR assiste la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire dans le suivi de la situation nutritionnelle, dans les prisons Central de Bamako, Kati, Kolikouro et Sikasso, ainsi que dans la gestion d'un programme de traitement des détenus mal nourris.
- Le CICR contribue aussi à l'amélioration de l'accès des détenus aux soins de santé dans ces prisons.
- Dans certains cas, le CICR contribue à la réhabilitation des infrastructures au niveau des Maisons d'Arrêt permettant d'améliorer l'accès à l'eau, assainissement et ventilation par les détenus. Du matériel d'hygiène est distribué régulièrement dans ces prisons et selon les besoins dans des brigades de gendarmerie.

- Dans certains cas, le CICR contribue à la réhabilitation des infrastructures au niveau des Maisons d'Arrêt permettant d'améliorer l'accès à l'eau, assainissement et ventilation par les détenus. Du matériel d'hygiène est distribué régulièrement dans ces prisons et selon les besoins dans des brigades de gendarmerie.
- Une fois libérés, le CICR peut également fournir aux détenus enregistrés une assistance matérielle ponctuelle pour aider à leur retour chez eux.

Protection de la population civile

- Lorsque le CICR reçoit des allégations de violations du Droit International Humanitaire ou d'autres problèmes liés à la protection de la population civile en raison du conflit, il cherche à les documenter par ses équipes sur place et les discute avec les parties au conflit de manière bilatérale et confidentielle, afin d'arrêter les violations en cours et à prévenir la répétition.
- Le CICR documente les incidents ponctuels ou les obstacles qui obstruent l'accès aux soins en temps de conflit et cherche à les adresser par ses démarches auprès des porteurs d'armes et de tout autre acteur qui en serait à l'origine.

Rétablissement des liens familiaux

En l'absence d'autres moyens de communication, le CICR et la Croix-Rouge malienne aident les membres de familles séparés par le conflit à rétablir et à maintenir le contact dans le cadre d'un programme nommé «rétablissement des liens familiaux» (RLF).

- Les appels téléphoniques et les Messages Croix Rouge (MCR, une lettre ouverte qui ne contient que des nouvelles à caractère familial, permettent aux membres de familles séparés par le conflit de renouer et de maintenir le contact.
- Avec le soutien de la Croix-Rouge malienne, le CICR assure la collecte, l'acheminement et la distribution des messages Croix-Rouge auprès des membres des familles, où qu'ils se trouvent.
- Le CICR assiste les enfants non accompagnés en raison du conflit, à rétablir le lien avec leurs familles et participe à leur réunification une fois que des conditions sont réunies. Parmi eux, se trouvent aussi ceux qui auraient été associés à des forces ou groupes armées, et qui ont des besoins protection particuliers.
- Le CICR assiste les familles à trouver des personnes disparus ou arrêtées en lien avec le conflit.

ASSISTANCE

Assistance alimentaire et non alimentaire

Afin de permettre aux populations affectées par les effets conjugués du conflit armés et des crises alimentaires successives, le CICR et la Croix-Rouge malienne leur apportent une assistance variée et un soutien pour la reprise de leurs activités génératrices de revenus.

- Des distributions de vivres et de biens essentiels de ménage sont régulièrement organisées en faveur des populations vulnérables afin de leur permettre d'améliorer leur alimentation et leurs conditions de vie.

- Le CICR organise également des distributions de semences et de matériels agricoles aux paysans, assure leur formation et leur prodigue des conseils dans le domaine agricole afin d'accroître leur production.
- Grâce au soutien du CICR, des millions de têtes de bétail sont vaccinées et traitées, et plusieurs centaines de tonnes de fourrage distribuées.
- Les animaux les plus faibles sont parfois rachetés à un prix avantageux pour être abattus et la viande jugée propre à la consommation humaine, distribuée aux plus nécessiteux. Les revenus de la vente des animaux permettent aux éleveurs d'acheter des céréales pour nourrir leurs familles et de maintenir le reste des troupeaux.
- Le CICR appuie la formation des coopératives d'éleveurs dans le domaine de l'organisation et gestion de leurs activités et des ressources pastorales (eau et pâturage).

Eau et habitat

Le CICR facilite l'accès à l'eau potable pour des populations victimes du conflit, par la réalisation de projets dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

- Le CICR procède à la réhabilitation des systèmes d'approvisionnement en eau potable de plusieurs villes et localités du nord.
- Des puits, des forages, des points d'eau et des pompes à motricité humaine sont construits et réhabilités dans plusieurs villes et villages du nord.
- Le CICR construit des minis barrages dans certaines localités afin de permettre aux éleveurs de disposer de l'eau pour leur bétail.